Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20260327-2026_03_35-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTGERMONT (ILLE-ET-VILAINE)

Délibération n° **2026 – 03 - 35** - Séance du 27 mars 2026

En exercice : **27**

Présents : **25**

Qui ont pris part à la délibération : **26**

Date de la convocation : **23 Mars 2026**

Date de l'affichage : **23 Mars 2026**

L'An deux mille vingt-six, le **vendredi vingt-sept mars** à **dix-neuf** heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PRIZÉ, Maire.

Présents : PRIZÉ Laurent ; Huguenin Florence ; LHermitte Hervé ; MARCHERON Bertrand ; ROZAT Manon ; GUITTON Bertrand ; SENÉ Rokhaya Dite Daba ; GENDROT Rémy ; WADIER Typhaine ; GAVARD Caroline ; GERARD Pierrick ; LOMMERT Isabelle ; RICHARD Dominique ; LE MAGOAROU Anne ; ABGRALL Julien ; LAMBERT Charline ; DUMOND Éric ; RACAPE Sarah ; VIMONT Anne ; HUBERT Stéphane ; MEZIANI Nadia ; LALOE Renaud ; HEURTEBIZE Hélène ; OLLIER Bernard ; VICAIRE Anne.

Excusé.e.s : M. David Maurugeon, Mme Pauline Matteï (pouvoir à M. Laurent Prizé)

Absent.e.s :

Secrétaire de séance : Mme Florence Huguenin

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-1-1 et L.2122-2,

Considérant qu'il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints ;
Considérant que la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30% de l'effectif légal dudit conseil (ou effectif réel dans les communes de -1000 habitants lorsque le conseil municipal est incomplet).

Ce pourcentage donne pour la commune de Montgermont un effectif maximum de 8 adjoints.

Il est proposé la création de 7 postes d'adjoints.

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20260327-2026_03_35-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Par 19 voix pour, contre, 7 abstentions (Anne Vimont, Stéphane Hubert, Nadia Meziani, Renaud Laloé, Bernard Ollier, Anne Vicaire, Hélène Heutebize)

DÉCIDE la création de 7 postes d'adjoints au maire.

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance
Florence HUGUENIN

Le Maire
Laurent PRIZÉ